



Kastellin hebdo

483 - Les informations locales du samedi 14 au vendredi 20 mars 2026

ASSOCIATIONS.

Mise à jour de l'annuaire des associations de Châteaulin.

La Ville de Châteaulin procède actuellement à la mise à jour annuelle de son annuaire des associations communales.

Afin de pouvoir diffuser les coordonnées des associations sur le site internet de la Ville et sur les autres supports de communication municipaux, chaque association doit remplir une fiche RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Ce document précise les informations pouvant être rendues publiques et garantit la protection des données personnelles des responsables associatifs. Celle-ci a été envoyée par mail aux associations via les adresses enregistrées en mairie.

Les associations châteaulinoises sont donc invitées à la transmettre complétée dès que possible, par mail à communication@chateaulin.fr ou en la déposant à l'accueil de la mairie. Sans retour de leur part, les coordonnées de l'association ne pourront pas figurer dans l'annuaire de la Ville.

Si l'association n'est plus en activité, en sommeil ou a quitté Châteaulin, il est également demandé d'en informer le service communication afin que les informations puissent être mises à jour.

La fiche est également disponible sur le site internet de la Ville : www.chateaulin.fr (rubrique « S'informer » > Je suis une association > Je souhaite paraître dans l'annuaire des associations).

OPAH-RU.

Permanence.

Dans le cadre de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain), qui accompagne la rénovation des logements anciens en centre-ville, des permanences d'information sont proposées aux propriétaires.

La prochaine permanence aura lieu le vendredi 20 mars, de 9h30 à 12h30, à la mairie, sur rendez-vous.

Les propriétaires occupants, bailleurs et syndicats de copropriétaires peuvent y obtenir des conseils techniques et financiers pour leurs projets de rénovation.

Prise de rendez-vous : 06 65 81 35 55.

FEUX TRICOLORES.

Rue de Kerlobret.

Une intervention est prévue sur les feux tricolores du Carrefour, rue de Kerlobret. La Ville a sollicité le prestataire chargé de la maintenance du réseau public (éclairage public, feux tricolores, etc.). La commande de la pièce nécessaire à la réparation a été effectuée et le dépannage interviendra prochainement. Dans l'attente, les usagers sont invités à faire preuve de vigilance à l'approche du carrefour.



ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Informations pratiques.

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22* mars (*en cas de second tour) 2026. Elles permettront de renouveler intégralement le conseil municipal et de désigner les conseillers communautaires.

Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, vous devez : être majeur, être de nationalité française ou citoyen de l'Union européenne, être inscrit sur les listes électorales et disposer de vos droits civiques.

Le jour du vote

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Pensez à vous munir :

- d'une pièce d'identité (obligatoire),
- de votre carte d'électeur (non obligatoire).

La liste des pièces d'identité acceptées est consultable sur le site : service.public.fr

Trouver son bureau de vote

Châteaulin compte 4 bureaux.

- Bureau n°1 : salle des fêtes (rue Baltzer)
- Bureau n°2 : salle des fêtes (rue Baltzer)
- Bureau n°3 : école Kerjean (place de Kerjean)
- Bureau n°4 : école Kerjean (place de Kerjean)

L'adresse du bureau de vote est inscrite sur la carte électorale, à côté de la mention « lieu de vote ». **À Châteaulin, vous votez dans un bureau situé sur la rive de votre domicile** : habitants rive droite : salle des fêtes ; habitants rive gauche : école Kerjean

Vérifier sa situation électorale

Les inscriptions sur les listes électorales sont désormais clôturées pour les municipales. Vous pouvez néanmoins vérifier votre situation électorale en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur (*Je vérifie ma situation électorale*).

Panneaux d'affichage électoral

Conformément au code électoral, des panneaux d'affichage sont installés sur plusieurs sites de la commune : rue Baltzer (Mairie), rocade de Parc Bihan (proche de l'ancienne piscine), place de Kerjean et rue Graveran (au niveau du cimetière de Rostomic).

Les listes candidates à Châteaulin

- « Châteaulin avance avec vous » menée par Gaël Kerneuzet
- « Ensemble pour l'Avenir » menée par Jean-Pierre Juguet
- « Agir ensemble pour Châteaulin » menée par Marie Perennes

Vote par procuration

Si vous êtes absent les jours de scrutin, vous pouvez donner procuration à un électeur afin qu'il vote à votre place. Il ne doit pas obligatoirement être inscrit dans votre bureau de vote. Néanmoins, il devra se déplacer dans votre bureau de vote le jour de l'élection pour voter à votre place. Aucun justificatif d'absence n'est nécessaire. La demande peut être effectuée en ligne via le site :

www.procuration.gouv.fr

Dépouillement et résultats

Le dépouillement commencera à 18h dans les bureaux de vote et sera ouvert au public. Les résultats seront publiés dès leur proclamation par le Maire sur les supports de communication de la Ville : l'application Citykomi et le site internet www.chateaulin.fr

SANTÉ.

Agriculture et alimentation.

La Maison de l'Agriculture Biologique du Finistère organise une table ronde sur les liens entre santé, agriculture et alimentation, le mercredi 18 mars 2026 à 19h30 au Lycée de l'Aulne à Châteaulin.

Face au changement climatique, à la perte de biodiversité et à l'augmentation des pollutions, les crises environnementales se multiplient tandis que les maladies chroniques progressent. Comment nos pratiques agricoles et nos habitudes alimentaires influencent-elles ces enjeux de santé publique ?

La rencontre réunira plusieurs professionnels de la santé et de l'alimentation, dont Pierre Souvet, cardiologue et président de l'Association Santé Environnement France, Jocelyne Le Roux, présidente de Mutami et Estelle Michelet, médecin généraliste.

Entrée gratuite.

Inscription obligatoire : gab29@agrobio-bretagne.org ou 02 98 25 80 33.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE.

Journée nationale du souvenir et du recueillement.

La Ville de Châteaulin commémorera la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le jeudi 19 mars 2026.

Le rassemblement est prévu à 11h15 devant la mairie, suivi de la cérémonie à 11h30 au monument aux morts. Celle-ci comprendra notamment la lecture du manifeste par Marianick Juguet, présidente de l'Association des anciens combattants d'Afrique du Nord Châteaulin-Dinéault, ainsi que la lecture du message ministériel, un dépôt de gerbes et une minute de silence.

À cette occasion, la circulation sera interdite rue de l'Église et rue Fénigan (entre la place du 2^e Bataillon Stalingrad et l'église Saint-Idunet) pendant la durée de la cérémonie.

AUTRES ÉVÉNEMENTS.

16 mars : permanence Adecco.

De 14h à 17h. Adecco sera présent à la Pépinière d'entreprise (Pouillot) pour présenter les opportunités d'emploi dans l'agroalimentaire, la logistique, l'industrie et le transport. Les profils débutants comme expérimentés sont recherchés. La présentation de CV est recommandée pour les échanges avec les équipes de recrutement.

18 mars : marché bio.

De 16h à 19h, marché de producteurs bio dans la cour du hameau de Run ar Puñs.

19 mars : marché du jeudi.

De 8h30 à 12h30, sur la place de la Résistance et le quai Jean Moulin.

PORTES OUVERTES.

Le samedi 14 mars, trois établissements scolaires de la commune organisent leurs portes ouvertes.

La Cité scolaire Jean Moulin accueillera le public de 9h à 12h30 pour présenter l'internat, la spécialité théâtre, la filière STMG, le BTS Communication, ainsi que les programmes ERASMUS et les voyages scolaires.

Le Lycée de l'Aulne ouvrira ses portes de 9h à 13h. L'établissement propose des formations de la 3^e au BTS, en voie générale et professionnelle, dans les domaines des aménagements paysagers, des productions horticoles, du commerce et des services à la personne.

L'ITEP Toul Ar C'hoat accueillera le public de 13h30 à 17h pour faire découvrir son dispositif spécialisé dans l'accompagnement des enfants et des adolescents atteints d'épilepsie.

CONFÉRENCE UTL.

« La Bande Dessinée, un moyen d'expression ».

Le lundi 16 mars à 14h30, la Salle du Juvénat accueillera une conférence proposée par l'Université du Temps Libre (UTL) de Châteaulin-Crozon-Le Faou. Elle sera présentée par Benoît Quinquis, docteur en philosophie à l'UBO (Université Bretagne Occidentale). La conférence retracera l'évolution technique de la bande dessinée et explorera les étapes qui lui ont permis de sortir de son ghetto culturel pour être reconnue comme un moyen d'expression artistique à part entière.

Pour plus d'informations : www.utlchateaulin.fr

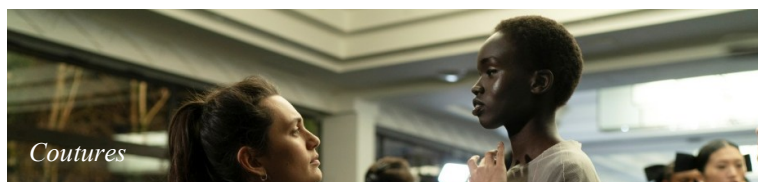
RUN AR PUÑS.

LIZA M et OKALI en concert.

Deux artistes à découvrir à Run Ar Puñs, le samedi 14 mars à 21h.

- **LIZA M** : Entre folk et neo soul, sa guitare, son looper et sa voix douce et puissante offrent des mélodies riches en émotions. Elle a récemment assuré les premières parties de Peter Doherty et Manu Chao.
- **OKALI** : Son nom, d'origine camerounaise, signifie « faire attention à l'autre ». Entre afro, trip-hop, dub et rock, elle mêle guitares, voix incarnées et atmosphères envoûtantes pour un univers mystérieux et sensible.

Tarifs : réduit 12 € / normal 16 €.



CINÉMA AGORA.

« Maigret et le mort amoureux » : samedi 14 mars à 18h.

« Le rêve américain » : samedi 14 mars à 20h30 et lundi 16 mars à 17h30.

« L'ourse et l'oiseau » : dimanche 15 mars à 10h30. Dès 3 ans.

« Les immortelles » : lundi 16 mars à 20h30.

« Coutures » : mardi 17 mars à 20h30.

Programmation complète sur cinema-chateaulin.fr.

Tarifs : 6,50€ - 5,50€ - Moins de 14 ans : 4€ - Abonné : 5,20€

Les responsables des associations, ainsi que les nouveaux commerçants et artisans, qui souhaitent utiliser le Kastellin hebdo pour faire connaître leurs activités ou annoncer leurs manifestations sont invités à transmettre un texte de présentation 10 jours au plus tard avant la parution à communication@chateaulin.fr
Pour recevoir le Kastellin Hebdo dans votre boîte mail chaque vendredi, inscrivez-vous à communication@chateaulin.fr